

Formation en ligne gratuite contre les discriminations

- Plus de 150 situations concrètes
- Des avis juridiques
- Des conseils aux managers
- Un forum



En quelques clics

eDiveMment!

www.ediv.be



UNIA

Centre interfédéral pour l'égalité des chances

138 rue Royale
1000 Bruxelles
+32 02 212 30 00
www.unia.be

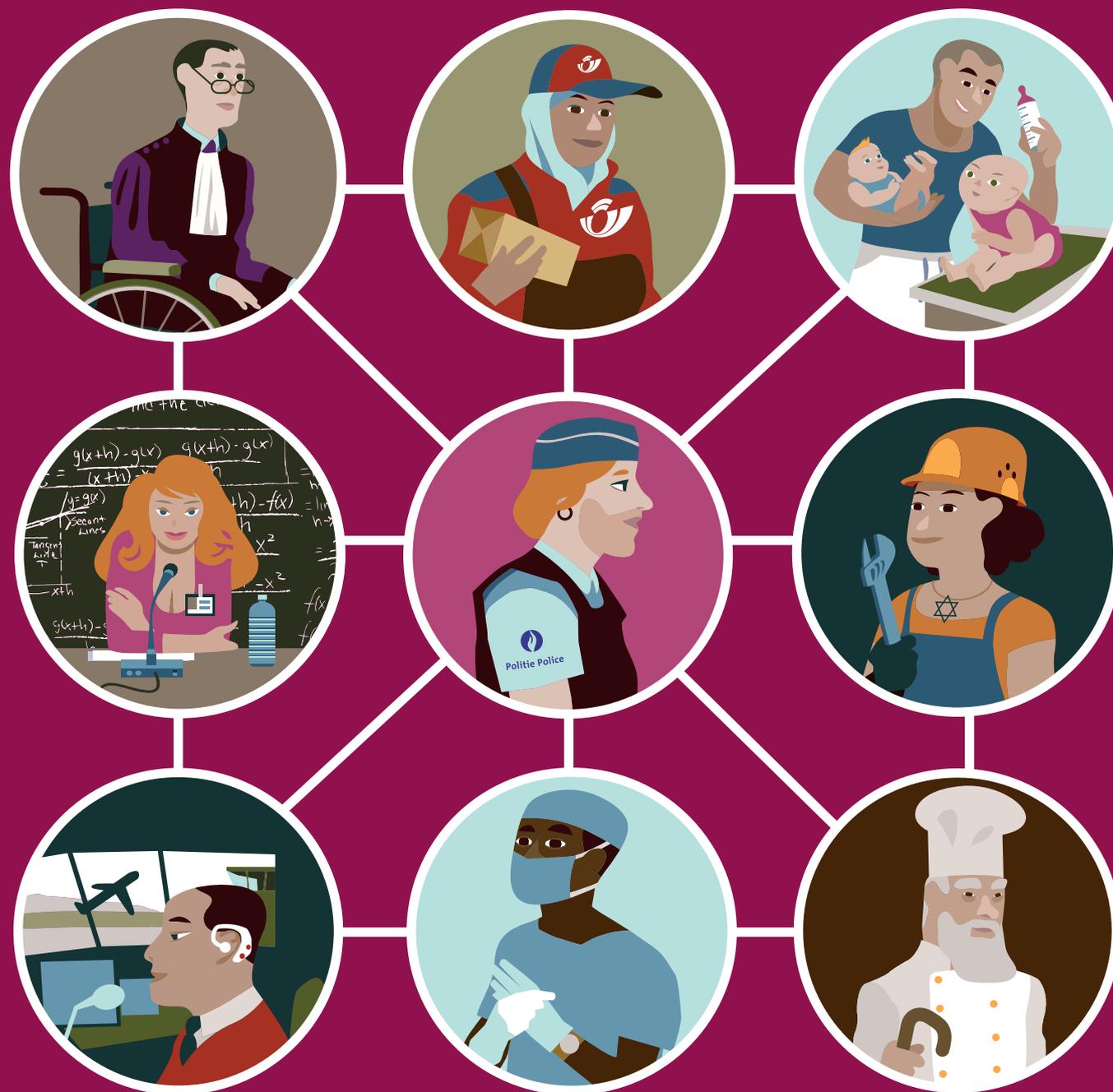
Avec le soutien de



Wallonie



Vlaamse overheid



Mieux gérer la diversité de votre entreprise ?



Rendez-vous sur

www.ediv.be



Y a-t-il un soupçon de comportement discriminant dans les relations de travail?

1. Y a-t-il un lien direct ou indirect avec un critère protégé?

LOI GENRE

- Sexe
- Et assimilés
- Grossesse
- Accouchement
- Maternité
- Identité de genre
- Expression de genre
- Changement de sexe

LOI ANTIRACISME

- Ascendance
- Couleur de peau
- Nationalité
- Origine nationale ou ethnique
- Prétendue race

LOI ANTIDISCRIMINATION

- Âge
- Caractéristiques physiques ou génétiques
- Convictions politiques
- Convictions religieuses ou philosophiques
- Convictions syndicales
- État civil
- État de santé
- Fortune
- Handicap
- Langue
- Naissance
- Orientation sexuelle
- Condition sociale
- Composition de ménage (décret)



NON

OUI

2. Quel est le comportement interdit?

Discriminations

Y a-t-il un traitement différent dans une même situation? (=distinction directe).

Y a-t-il une mesure neutre qui lèse certains groupes de manière disproportionnée? (=distinction indirecte).

Y a-t-il une injonction de discrimination?

Refuse-t-on un aménagement à une personne en situation de handicap?

Y a-t-il un harcèlement ou une intimidation (visant un critère protégé)?

Délits

Y a-t-il un comportement de haine (ex. des coups et blessures)?

Y a-t-il une incitation à la violence, la haine, la ségrégation ou la discrimination?

Y a-t-il une discrimination raciale intentionnelle?

S'agit-il d'une discrimination (5 premiers comportements) par un fonctionnaire?

3. S'agit-il d'une distinction justifiée?

- il y a une exigence professionnelle essentielle et déterminante
- il existe une justification objective et raisonnable

JUSTIFIÉ

NON JUSTIFIÉ

Négociation
Action en cessation ou réparation (justice)



LA DEMANDE EST-ELLE RAISONNABLE?

LA DEMANDE EST DÉRAISONNABLE

OUI



PROCÉDURE INTERNE
Informelle : personne de confiance et conseiller en prévention, aspects psychosociaux
Formelle : conseiller en prévention, aspects psychosociaux

RÉSOLU

NON RÉSOLU

Plainte à la police
Inspection du travail
Parquet / Auditorat
Procédure pénal (avocat)



- on peut prouver le délit et l'intention de l'auteur

NON

OUI

IL EXISTE UN MOTIF ABJECT (HAINE) CONTRE UN CRITÈRE PROTÉGÉ

NON, PAS DE CIRCONSTANCE AGGRAVANTE

OUI, POSSIBLE AGGRAVATION DE LA PEINE



- l'auteur a l'intention d'inciter à... dit ou écrit en public

NON, LIBERTÉ D'EXPRESSION

OUI



- il y a une exigence professionnelle essentielle et déterminante
- il existe une justification objective et raisonnable

JUSTIFIÉ

INTENTION

NON

OUI



Suivez la formation en ligne sur www.ediv.be



138 rue Royale
1000 Bruxelles
+32 02 212 30 00
www.unia.be